**François Sureau, écrivain et avocat, est l'invité du grand entretien de Nicolas Demorand et Léa Salamé à 8h20. Il évoque le confinement actuel, et ses inquiétudes sur ses conséquences à plus long terme sur notre démocratie et nos libertés.**

*"[Le confinement] est d’abord une épreuve intime, personnelle"*, explique François Sureau. *"Ces derniers jours, un de mes plus vieux amis a vu sa femme mourir à l’hôpital et avec sa fille n’a pas été autorisé à assister à la levée du corps. Comme des millions de Français, ils sont dans le même état que moi, je me fais du souci pour mon père en EHPAD avec un personnel qui s’occupe de lui, incroyablement dévoué, qui veille aux portes dans une atmosphère de forteresse : si le coronavirus rentre, ils mourront par dizaines."*

Il souhaite aussi rappeler le rôle de ceux qu'on ne voit pas : *"Notre vie est envahie par des personnalités publiques, dont tout le monde connait le nom, qui en quelque sorte entrent chez nous en permanence pour nous rassurer, nous protéger, nous dire des choses utiles ou beaucoup plus contestables. Et derrière tout ça il y a une foule d’anonymes qui font leur travail extraordinaire."*

**"La vie l'emportera"**

*"Ce qui me frappe, c’est l’inquiétude que nous avons sur l’état dont nous sortirons de cette pandémie"*, réfléchit l'avocat. *"Là dessus, je voulais partager un espoir tremblant et réel : que la vie l’emportera, l’amour, la créativité, la réforme politique l’emporteront."*

Il reste donc optimiste : *"Chaque épreuve porte en elle-même la capacité d’en sortir.* ***La Première Guerre Mondiale a été le début de l’émancipation des femmes ; 1945 a vu l’émergence des droits sociaux et de la notion de sécurité sociale. Nous avons toutes les possibilités d’en sortir meilleurs, à condition de se livrer à un petit exercice : ne pas se laisser bercer par les discours convenus, essayer de regarder la vérité en face."***

Autrement dit, ajoute F Sureau, ne pas faire du confinement une double détention, en y ajoutant une détention intellectuelle et politique (voir ci-après les remarques sur les institutions)

Que pense-t-il du discours très martial de l'exécutif depuis deux semaines ? *"J’ai personnellement toujours eu beaucoup de mal avec les rhétoriques du rassemblement : la qualité de la démocratie consiste à civiliser les divisions, à les faire rentrer dans un cadre acceptable qui sert une aventure commune. Le rassemblement, dans l’Histoire, on en a eu des preuves particulièrement sinistres.* ***Je voudrais qu’on en sorte plus civilisés****, pas nécessairement tous d’accord ou rassemblés."*

**F Sureau précise que l’épreuve met à mal des choses profondes et qu’il faut voir comment on peut sortir de cette crise et « des circonstances exceptionnelles »**

1. **D’abord la fraternité :** il cite Eluard « Un jour viendra où je serai parmi
Les constructeurs d’un vivant édifice /La foule immense où l’homme est un ami » pour dire que l’expérience actuelle est une expérience inverse : nous devons nous écarter des autres, nous distancier, même des plus proches , l’autre devient un ennemi ; il faudra se défaire de cette défiance dans les relations sociales
2. **Ensuite l’égalité :** on sait très bien que les pauvres, les vieux, les sdf …. Ne sont et ne seront pas traités de la même façon dans la crise actuelle. Le deuxième inégalité c’est l’inégalité de fonctions entre ceux qui sont passifs et restent chez eux et les soignants, les caissières, les livreurs… qui sont exposés. Il rappelle la déclaration des droits de l’homme : « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l’utilité commune ». il prend en particulier l’exemple de l’interne des hôpitaux qui a une rémunération minime par rapport au Directeur d’Hôpital, à un chef de bureau du budget ou au conservateur des hypothèques ( selon les cas 3 ou 4 fois moins ?). Comment accepter ces situations contraires au principe de la Déclaration ?
3. **Enfin la liberté :** il dit que les décisions prises l’ont été sur des bases juridiques satisfaisantes mais
4. **les mesures sécuritaires ne doivent pas déborder**

*"Au gouvernement, ils font ce qu’ils peuvent dans une épreuve historique sans précédent",* reconnait François Sureau, qui tempère : *"Moi, c’est un ton que je n’aime pas : ça me choquait déjà il y a 20 ans, ou quand un président de la République précédent, face au terrorisme, disait que “les Français avaient avant tout besoin d’être protégés”. Les Français ne sont pas un troupeau de moutons ou une garderie d’enfants. Ils n’ont pas nécessairement besoin d’être d’abord protégés ou rassurés,* ***ils ont besoin d’une autorité politique qui leur disent la vérité, et qui les traite comme des citoyens adultes****."*

Il s'inquiète particulièrement que certaines mesures décidées pendant la crise ne perdurent au-delà. *"Historiquement, on voit bien que le fondement des états d’urgence, c’est le caractère exceptionnel des circonstances. Ce qui me trouble, c’est que dans tous les contentieux récents,* ***on voit bien que le discours général consiste à dire qu’il faut se doter des moyens de faire face à des circonstances exceptionnelles qui pourraient se reproduire****."*

*"En matière de terrorisme, on nous disait “il faut suspendre la déclaration des droits”, les amis de la liberté demandaient “jusqu’à quand” et on nous répondait “jusqu’à ce qu’il n’y ait plus de terrorisme”"*, rappelle l'avocat. "*Comme le terrorisme ne semblait pas s’éloigner, on a vu la prolongation de l’état d’urgence puis l’inclusion de certaines de ses dispositions dans le droit commun. Je suis inquiet sur le fait qu’un jour on nous dira : les pandémies peuvent revenir, il peut y avoir d’autres épidémies…* ***Et donc qu’on conserve dans le droit commun ces dispositifs exceptionnels. Ça m’inquiète particulièrement pour le geotracking, et tout ce qui permet de surveiller nos vies.*** *Ce genre de choses est acceptable en période de pandémie, mais pour en sortir ça suppose une conscience civique et une force morale chez les dirigeants, dont je ne les crois pas nécessairement capables."*

1. **Pour le gouvernement** et en ce qui concerne son autorité. Il approuve évidemment les mesures pour faire respecter les disciplines collectives. La Ministre de la Justice a déclaré avec raison que certaines libertés publiques étaient suspendues en raison des circonstances exceptionnelles mais F Sureau a été choqué qu’elle n’ait pas ajouté qu’il faudra ensuite les rétablir dans leur intégralité.

Le gouvernement n’a pas à se réfugier derrière les experts pour prendre ses décisions *«  Personne ne veut vivre dans la république du Professeur Tournesol* ». le devoir de tout gouvernement est de combiner la sécurité sanitaire avec des impératifs d’une autre nature (soutien à l’économie et des approvisionnements, éducation, moral de la population…) ; Ce virus est mortel : on ne peut rendre responsable le gouvernement du virus mais on peut le critiquer pour son inadaptation. En démocratie le Gouvernement n’a pas à s’abriter derrière l’approbation d’un conseil scientifique composé de personnes qui n’ont pas été élues.

1. En ce qui concerne le Parlement il est particulièrement regrettable que le mécanisme de contrôle de l’exécutif ait été mis entre parenthèses ; ce point sera à revoir à l’avenir. Les débats au Parlement pendant l’épidémie de la grippe espagnole (400.000 morts en France) ont été d’une autre qualité que les débats de 2020
2. Justice et Conseil constitutionnel : en quelque sorte il a été accepté que soit suspendue la constitution pendant l’état d’urgence ; F Sureau s’insurge que soit également reporté l’examen des questions préalables de constitutionnalité au moins des dispositions de l’état d’urgence. **Comment accepter et admettre que les soignants soient exposés mais que dans le même temps des magistrats ne puissent travailler à cet examen à distance ? Il est grave en effet que des garanties constitutionnelles soient insusceptibles d’être évoquées.**
3. Conjuguer la liberté avec les autres valeurs (responsabilté, égalité, fraternité …) est l’exercice le plus difficile. Pour la conciliation avec la fraternité c’est de réapprendre à vivre en société. Pour concilier avec l’égalité cela passe, pour F Sureau, par le réexamen de la mission (l’égalité devant le service public), du fonctionnement des services publics et de son financement dans une perspective qui permette d’anticiper et ne sacrifie pas au court terme. Enfin la seule issue de préserver la liberté c’est de donner des moyens à l’exercice des droits. Comment voulons - nous vivre libres ? L’étendue des droits doit être proportionnée aux moyens mis en œuvre. Or ce qui est observé depuis plusieurs années, c’est une pratique inverse (ex : la réduction des forces de l’ordre a conduit à la restriction du droit de manifester) qui est manifestement contraire à la déclaration des droits de l’homme et du citoyen
4. Le combat à mener est collectif et passe aussi par la liberté de la presse. Le devoir du journaliste n’est pas de rassurer (comme l’aurait dit l’un d’entre eux) mais d’informer. Il faut que le Gouvernement se voie poser des questions et que ses réponses soient analysée.